



## La solidarité en action ...

**L**e coronavirus s'est invité dans notre vie de tous les jours nous imposant un confinement nécessaire pour enrayer l'épidémie. Beaucoup de victimes dont quelques unes dans notre commune. Je pense aux familles qui en plus de perdre un proche ont souffert de l'organisation intimiste et minimaliste des obsèques imposée par la réglementation.

Ce confinement a dû être pesant pour beaucoup au regard de la difficulté à rester chez soi, coupés physiquement de membres de la famille, des amis voire des collègues de travail. Il fallait parfois pour ceux ayant des enfants s'improviser enseignant.

Au-delà des mesures nécessaires pour tenter de stopper l'épidémie, les économistes sont formels, nous traversons la pire crise économique depuis celle de 1929. Quelles en seront les conséquences surtout sur les PME - TPE qui n'ont pu avoir d'activités durant toute cette période ? La solidarité nationale et notre protection sociale seront précieuses en ces moments difficiles.

Le Conseil Municipal a dû s'adapter à cette situation exceptionnelle pour assurer la continuité du service public.

Durant toute la période de confinement nous avons demandé que les cloches de l'église sonnent tous les soirs à 20h. Merci à la communauté catholique d'avoir répondu favorablement, ces volées de cloches permettant de témoigner aux personnels

soignants notre reconnaissance et notre admiration pour le travail effectué.

A noter également le fort niveau de service rendu par Monsieur Ludovic NOËL BONVALLET, gérant de la supérette Proxi, qui a gentiment livré à domicile les courses à ceux qui ne pouvaient se déplacer. Pour faire ses livraisons, il a pu bénéficier de la mise à disposition à titre gracieux d'un véhicule de la Société DINE.

La déchetterie provisoire ouverte à la Falaise pour les déchets verts a été fortement appréciée, tout comme l'ouverture partielle de l'agence postale communale.

Le personnel communal a su, dans cette période, rester disponible pour répondre aux sollicitations et demandes des administrés.

Nous sommes restés à votre écoute durant tout le confinement. Nous avons gardé contact avec des habitants que nous savions en situation de fragilité.

Bref, nombreux sont ceux qui, à leur façon, se sont impliqués pour vous proposer des services qui ont permis un allègement des contraintes du confinement. Il nous a paru aussi nécessaire de préparer la sortie du confinement.

Aujourd'hui, les connaissances scientifiques ne permettent pas d'assurer que tout va bien. Il nous faut continuer de respecter les mesures, dites barrières, pour éviter le retour de l'épidémie.

(Suite page 2)

**D**ans le dernier numéro de septembre 2019, nous indiquions qu'il appartiendrait à l'équipe élue lors du renouvellement du Conseil Municipal de continuer ou pas la réalisation de ce « DAOURS Actualités ».

Notre équipe ayant été élue, et souhaitant continuer de pouvoir vous informer au mieux, nous reprenons donc la plume.

Comme nous l'indiquions, ce « journal » est très certainement perfectible car nous ne sommes pas des professionnels des médias. Mais nous souhaitons, de façon la plus claire et la plus simple possible, vous faire partager nos orientations, nos décisions et nos réalisations.

Bien évidemment les associations du village pourront nous solliciter afin de passer des infos concernant leurs diverses activités.

Nous resterons attentifs aux remarques que vous pourriez nous faire remonter pour l'amélioration de cette feuille d'information. Toute contribution portant un intérêt pour la collectivité sera la bienvenue.

Parallèlement, nous réfléchissons à la création d'une page « Facebook » de façon à faire connaître au plus grand nombre nos manifestations et réalisations.

Nous vous souhaitons de bonnes lectures.

*Dans cette optique, nous avons commandé des masques auprès de la Région Hauts de France et du Conseil Départemental de façon à pourvoir gracieusement chaque daoursien. Bien évidemment nous avons participé financièrement à ces dotations. Ainsi chacun a pu être équipé de masques, le port du masque étant très fortement conseillé. Martine CARON, de l'atelier couture de La Cerisaie, s'était proposée et a fabriqué très tôt des masques pour le personnel communal.*

*Nous avons également équipé l'accueil de la mairie et du bureau de poste de dispositifs permettant une protection contre les projections entre le public et le personnel communal. Jérôme DINE s'est très*

*rapidement manifesté pour installer gracieusement ces protections en plexiglass.*

*Merci à tous !*

*Nous ne sommes pas encore revenus à l'avant COVID 19 et chacun doit se sentir responsable et ainsi continuer de prendre les mesures nécessaires de distanciation physique.*

*Les scientifiques travaillent à l'élaboration d'un vaccin qui seul devrait être garant de l'éradication de ce virus. En attendant, restons prudents !*

*Le Conseil Municipal reste à vos côtés pour vous accompagner dans cette période difficile.*

**Didier BARDET**  
Maire

---

## « Laurence, Une belle personne »

C'est par ces mots que le Maire, Philippe DINE, a conclu son intervention lors des obsèques de Laurence CARTRY, employée communale, le mardi 12 mai 2020.



Laurence est de celle dont on mesure l'absence tant sa présence n'avait d'égale que sa discrétion. Toujours d'humeur égale, ne rechignant à aucune tâche, positivant la moindre contrariété, Laurence manque à tous. Qui ne l'a pas croisée tondant la pelouse, marquant les numéros d'emplacement pour la Saint Adhélard, nettoyant les écoles, lasurant les portes de l'église, peignant le court de tennis ... et l'on pourrait continuer d'énumérer tout ce qu'elle était capable de faire.

Elle aimait son village, s'investissant pour son embellissement. Dès les premières heures, elle s'était engagée dans l'association TROUBADAOURS animant entre autre la section marche qu'elle avait créée. Les enfants de l'école l'appréciaient énormément n'hésitant pas à lui faire des dessins et à lui envoyer des messages lors de son hospitalisation. Malheureusement la maladie a eu raison de sa joie de vivre. Nous pensons à ses

proches et à sa maman.

Laurence a été inhumée au cimetière de Vecquemont dans le caveau familial.



# Résultats des élections municipales

15 mars 2020

		Pourcentage
Electeurs inscrits	567	
Votants	307	54.14%
Blancs et nuls	27	
Exprimés	280	



<b>SINOQUET Marie-Christine</b>	<b>268</b>	<b>95,71%</b>	<b>LEROY Paolo</b>	<b>260</b>	<b>92,86%</b>
<b>STOCKLIN-BECQUET Michèle</b>	<b>267</b>	<b>95,36%</b>	<b>DUMOULIN Patrick</b>	<b>258</b>	<b>92,14%</b>
<b>BRUNEL Denis</b>	<b>265</b>	<b>94,64%</b>	<b>DINE Jérôme</b>	<b>257</b>	<b>91,79%</b>
<b>DELANCHY Cassandra</b>	<b>265</b>	<b>94,64%</b>	<b>MARECHAL Didier</b>	<b>256</b>	<b>91,43%</b>
<b>CREPIN Marie-Odile</b>	<b>265</b>	<b>94,64%</b>	<b>BOSCO Giovanni</b>	<b>254</b>	<b>90,71%</b>
<b>HEDOUIN Cécilia</b>	<b>264</b>	<b>94,29%</b>	<b>BARDET Didier</b>	<b>206</b>	<b>73,57%</b>
<b>RICHARD Stéphane</b>	<b>263</b>	<b>93,93%</b>	<b>DINE Philippe</b>	<b>202</b>	<b>72,14%</b>
<b>GIGUERE Nicole</b>	<b>261</b>	<b>93,21%</b>			

L'élection des conseillers municipaux, du 15 mars 2020, à laquelle seuls les candidats de notre liste étaient présentés à vos suffrages, a vu un peu plus de 54% des électeurs se déplacer malgré l'épidémie de coronavirus qui commençait à sévir et le faible enjeu, absence de concurrence oblige. Certains se sont étonnés de notre absence de réponse aux attaques dont Philippe DINE et Didier BARDET ont fait l'objet. Nous ne souhaitons pas donner plus d'importance à ces écrits, sachant que l'auteur des tracts n'était même pas candidat. De toutes autres intentions l'animaient. Sachez toutefois que nous restons à votre disposition si vous souhaitez des précisions sur les sujets évoqués.

L'équipe élue va maintenant pouvoir se mettre au travail et mettra tout en œuvre pour que « vivre à Daours » soit le plus agréable possible pour toutes et tous.

Composition du Conseil Municipal suite à son installation le 23 mai 2020 :

**Maire :** **Didier BARDET**

**1<sup>er</sup> adjoint :** **Philippe DINE (Travaux)**

**2<sup>ème</sup> adjointe :** **Marie-Christine SINOQUET (Budget, Communication)**

**3<sup>ème</sup> adjointe :** **Michèle STOCKLIN-BECQUET (Fêtes, animation)**

**4<sup>ème</sup> adjoint :** **Giovanni BOSCO (Ecole, gestion des salles communales, cimetière, domaine public)**

**Membres du Conseil :**

**Denis BRUNEL**  
**Marie-Odile CREPIN**  
**Cassandra DELANCHY**  
**Jérôme DINE**  
**Patrick DUMOULIN**

**Nicole GIGUERE**  
**Cécilia HEDOUIN**  
**Paolo LEROY**  
**Didier MARECHAL**  
**Stéphane RICHARD**

## Brèves...

### SNCF: Une desserte rétablie à partir de Daours.

Depuis le 15 décembre dernier, le train de 7h26 en direction d'Amiens a été supprimé. Le 27 janvier dernier, le Maire envoyait un courrier au Directeur de la SNCF lui signifiant le mécontentement des usagers qui empruntaient cette desserte tout en indiquant que dans le PLUI du Val de Somme, l'intercommunalité vantait l'importance pour notre territoire du transport ferroviaire.

Le 4 mars, un courrier du directeur régional SNCF nous informait qu'un nouvel arrêt serait rétabli en gare de Daours en direction d'Amiens. Le train partira de Daours à 7h19 pour arriver à Amiens à 7h29.

### Annulation des festivités estivales

Toutes les manifestations prévues sur la Commune sont reportées pour des raisons sanitaires jusque fin août. En conséquence, les festivités du 14 juillet et la fête du village sont annulées.

### Fermeture de La Cerisaie

Nous avons décidé de ne pas rouvrir la Cerisaie dans l'immédiat. Si les conditions sanitaires le permettent nous étudierons la possibilité de permettre la reprise des activités en septembre.

### Recensement

Tout Français doit faire la démarche de se faire recenser auprès de sa mairie. C'est d'ailleurs obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens du secteur public.

Tout jeune français, dès ses 16 ans, est concerné par le recensement. En cas d'oubli, il a jusqu'à ses 25 ans pour régulariser sa situation. Le jeune doit faire la démarche lui-même. S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents.

Il doit se rendre en mairie avec les documents suivants:

- Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (Carte nationale d'identité ou passeport par exemple)
- Livret de famille

### Permanences des élus

Elles reprendront dès septembre prochain (Cf tableau ci-dessous) les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredis de chaque mois de 17h30 à 18h30. Si vous souhaitez un rendez-vous en dehors de ces permanences contacter le secrétariat de la mairie (03 22 48 37 30).

Permanences...  
de  
17h30 à 18h30

Septembre 2020	Octobre 2020	Novembre 2020	Décembre 2020	Janvier 2021
<u>Vendredi 4</u> BARDET Didier CREPIN Marie-Odile	<u>Vendredi 2</u> BECQUET Michèle BRUNEL Denis	<u>Vendredi 6</u> SINOQUET Marie-Christine LEROY Paolo	<u>Vendredi 4</u> DINE Philippe HEDOUIN Cécilia	<u>Vendredi 1</u> Pas de permanence
<u>Vendredi 18</u> DINE Philippe DELANCHY Cassandra	<u>Vendredi 16</u> BOSCO Giovanni GIGUERE Nicole	<u>Vendredi 20</u> BARDET Didier MARECHAL Didier	<u>Vendredi 18</u> BOSCO Giovanni DUMOULIN Patrick	<u>Vendredi 15</u> BECQUET Michèle RICHARD Stéphane

Heures d'ouverture au public de la mairie : **Lundi** 8h30 - 12h00 ; 14h00 - 18h30  
**Vendredi** 8h30 - 12h00 ; 14h00 - 16h30